

## **Logement social**

[Commune de Retiers](#)

Vous êtes à la recherche d'un logement, **le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) enregistre les demandes et vous oriente dans vos démarches.**

Les logements communaux sont administrés par le CCAS, les demandes de logement auprès des bailleurs sociaux du département peuvent être enregistré en ligne ou au CCAS.

## **Un renseignement ?**

Marie-Christine CHATELLIER

Responsable du CCAS

02 99 43 41 82

mc [dot] chatellier-ccas [at] retiers [dot] fr

rgba(255,255,255,1)

## **Plateforme de signalement des situations d'habitat indigne en Ile-et-Vilaine**

<https://histologe.beta.gouv.fr/>

rgba(255,255,255,1)